

# PROPOSITION DES SITES D'INSTALLATION DE COMPOSTAGES COMMUNAUX

## Et précision des rôles du service technique

Conformément à la présentation réalisée en conseil municipal le 13 décembre 2018, il est question d'installer les sites de compostage communal sur chaque quartier de la commune : Jamezieu – La Plaine et Le Village.

Le 16 janvier 2019, les jeunes élus se sont donc rendus sur le terrain pour identifier précisément les lieux possibles d'installation des bacs à compost.

Vous trouverez donc ci-dessous la présentation des sites proposés :

### Quartier de Jamezieu :

- La bibliothèque :

Il y a la possibilité d'installer les 3 bacs dans l'espace vert qui fait face à la bibliothèque. Un petit muret longe cet espace pour séparer de la voie d'accès au stade bouliste. Cf photos. En revanche, il n'est pas envisageable d'occuper l'espace vert à droite de l'entrée du parking car il sert également de parking aux usagers.

Cet espace est un lieu de passage et est central au quartier. Ce site serait à disposition des habitants de Jamezieu aussi bien pour l'alimentation des bacs en déchets frais organiques compostables que pour l'usage du compost produit. L'approvisionnement en structurant serait assuré directement par le service technique notamment par le biais du ramassage des feuilles des arbres à entretenir à proximité. Envisager également de joindre plus tard des bacs de collecte d'autres types de déchets permettrait de réunir une offre complète de tri des déchets dans un même lieu.



Vue du futur site de compostage communal depuis la voie d'accès au stade bouliste. Face bibliothèque.



Vue du futur site de compostage communal depuis l'espace vert lui-même (la bibliothèque au dos).

- Les autres espaces auxquels les jeunes élus ont pensé : abords de la bourbre sont finalement exclus des possibilités pour différentes raisons : trop isolés et peu accessibles par les usagers ou le service technique. Le seul lieu intéressant qui aurait pu répondre aux critères est malheureusement un espace privé.

### Quartier de la Plaine :

- Au sein de l'école de la Plaine :

Pour faire sens avec le projet de partenariat des jardins pédagogiques porté par Mme Bourdais et par Mme Fournon (projet de l'école maternelle Cassatt en lien avec le projet d'école, les programmes de l'éducation nationale concernant la découverte du monde et le dispositif Canopé), les jeunes élus envisagent de faire installer les bacs à compost dans l'enceinte même de l'école. Cf photos.

L'idée ici est de soutenir le projet de jardin pédagogique qui concerne à court terme les élèves de maternelle et à moyen/long termes les élèves du primaire en leur proposant de récupérer prioritairement le compost produit pour alimenter leur jardin pédagogique en terreau. Ils auraient également accès aux bacs pour participer directement à l'approvisionnement en structurant et en déchets frais. Impliquer les élèves durablement dans ces actions permettrait la mise en place d'actions coopératives destinées à éduquer sur de nouvelles habitudes à avoir dans la vie quotidienne pour préserver à la fois l'environnement et améliorer sa façon de consommer.

L'alimentation du bac de déchets frais ménagers autorisés serait alors assuré principalement par les cantines scolaires mais pourra également être à disposition des familles des élèves sur les heures d'ouvertures du portail.



Vue du futur site de compostage communal depuis le côté de l'espace responsable cantine scolaire.



Les bacs à compost seraient installés le long du mur de la cantine scolaire, à droite du bureau de la responsable de cantine.

- A l'extérieur de l'école de la Plaine :

Deux solutions sont envisagées à proximité de l'école : La première : l'espace vert sur le parking de l'école, tandis que la seconde serait un aménagement du terrain au dos du parking couvert réservés aux vélos. Cf Photos

En pratique, les jeunes élus pensent que cette alternative pourrait satisfaire à la fois la population du quartier et les scolaires mais craignent que les bacs à compost ne soient pas bien utilisés et que le compost produit ne puisse pas aller prioritairement à l'école comme convenu avec le partenariat alors que leurs besoins en terreau sont conséquents.



Au dos du parking vélo, le site de compostage nécessiterait également un aménagement du sol.



Les bacs à compost pourraient aussi être installés sur cette zone d'espace vert du parking de l'école, à côté du city stade.

### Quartier du Village :

- Face au parking de l'école

Les jeunes élus ont pensé à une place centrale bien visible et accessible proche de la zone de tri située sur la place de la mairie en proposant d'investir l'espace vert sous les arbres à côté du parking de l'école du Village. Cf photo.

Cet espace permettrait à la fois aux écoles du Village (cantines) mais également aux familles de se servir des composteurs. Le service technique aurait en charge l'approvisionnement en structurant via le ramassage des feuilles des arbres des alentours. Il pourrait également utiliser le compost produit pour les espaces fleuris des abords : monuments aux morts, jardinières de la mairie...

L'école possédant également des petits bacs type jardinets pourrait également se servir du compost produit.



- Face au city stade, sur l'accès à la crèche pom' de reinette :

Cet endroit est une alternative à la proposition précédente. Elle se situe à proximité mais son accès est peut-être moins évident. Par ailleurs, nous avons repéré sur place une poubelle de déchets ordinaires non utilisée. L'action citoyenne en faveur de l'environnement que représente l'usage d'un site de compostage communal n'a peut-être pas sa place à cet endroit précis pour ces raisons.

Le site serait placé sur le bas-côté de l'accès à pom' de reinette, face au city stade.

Cf photos.



Potentiel site à compost communal. Face au chemin d'accès à Pom' de reinette.



Vue face aux futurs bacs à compost.

## Le rôle du service technique

Le projet de compostage communal ne peut être envisagé sans le concours du service technique au niveau de sa mise en œuvre et de sa pérennité.

Avant l'installation :

- Prise de mesures sur les futurs sites pour faciliter l'installation.
- Préparation du terrain destiné à accueillir les bacs à composts.

Pendant l'installation :

- Réception des divers bacs qui seront livrés directement sur les sites validés
- Installation des bacs à compost : 3 par site : 1 structurant / 1 déchets frais / 1 maturation
- Installation des panneaux d'identification des bacs sur chaque bac et sur chaque site
- Installation des panneaux d'identification des sites sur chaque site
- Prévoir des vérous pour le haut des bacs de maturation ou de structurants ?

Après l'installation :

- Visite hebdomadaire des sites pour vérifier que :
  - le bac de déchets frais est alimenté par les bons types de déchets : tenir un journal des visites (date – heures – émarginement – commentaires) et faire remonter le journal chaque semaine au CMEJ.
  - Les autres bacs ne font pas l'objet de dépôts sauvages.
  - Retrait des déchets indésirables si nécessaire.
  - Les abords du site de compostage restent propres

Et pour s'assurer de « l'entretien » des bacs :

  - Brassage superficiel des déchets organiques dans le bac de déchets frais. Temps estimé 5min par bac de déchets frais.
  - Brassage du compost dans le bac de maturation pour aérer et réguler le taux d'humidité du bac. Temps estimé 5 min par bac de maturation.
  - Approvisionner si nécessaire le bac de structurant.
  
- Visite trimestrielle des sites pour poursuivre la phase de maturation.
  - Retirer les déchets en partie dégradés du bac de déchets frais (par en dessous) et les transférer dans les bacs de maturation.
  - Après 9 à 12 mois de mise en place, le premier compost sera disponible sur chacun des sites et pourra être utilisé : à la Plaine, par l'école dans le cadre du jardin pédagogique ; au Village, principalement par le service technique pour les espaces verts & jardinières et par l'école pour les jardinets ; à Jameyzieu : par le service technique et les habitants du quartier.